



VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU BESOIN D'INFORMATIONS ?

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L' AISNE
Direction du Développement Social,
du Logement et de l'Insertion

ÉQUIPE AISNE-ACTIFS.COM
DU DÉPARTEMENT

03 23 24 89 00

www.aisne-actifs.com



AISNE.com
LE DÉPARTEMENT



Le Département
encourage le retour à l'emploi

**LE DÉPARTEMENT SOUTIEN LES ENTREPRISES
ET VERSE UNE AIDE FINANCIÈRE À L'EMBAUCHE**



www.aisne.com



Conception - impression / Conseil départemental de l'Aisne - Juin 2022



VOUS SOUHAITEZ
RECRUTER
UN SALARIÉ ?



LE DÉPARTEMENT ENCOURAGE
LE RETOUR À L'EMPLOI



- Pour les employeurs du secteur marchand (entreprises, commerces...),
- Une aide financière versée mensuellement à l'employeur,
- 47% du montant du SMIC horaire brut pendant 6 mois pour un CDD, et 12 mois pour un CDI.

AIDE FINANCIÈRE

SIMULATION DE CALCUL

POUR 30H

HEBDOMADAIRES AU SMIC

Salaire brut 1 417 €/mois

Aide du Département 666 €/mois

RESTE À CHARGE DE L'EMPLOYEUR

751 €/MOIS

AIDE AU RECRUTEMENT ET AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- Information sur les dispositifs existants
- Recherche et pré-sélection des candidats
- Mise en relation de l'employeur avec plusieurs candidats sélectionnés sur leurs aptitudes et compétences
- Aide et participation au recrutement si besoin

**EN 2021, NOUS AVONS ACCOMPAGNÉ 57 ENTREPRISES AXONAISES
DANS LEURS RECRUTEMENTS ; 60 % DES 71 PERSONNES RECRUTÉES
SONT TOUJOURS EN POSTE 6 MOIS APRÈS L'EMBAUCHE***

*Bilan 2021 - Aisne-Actifs.com